Erreurs à corriger dans l'Essai sur le *Droit* Social Chrétien, publié dans la présente Livraison.

Page 115, 2me cotonne :

7e ligne, au lieu de rirement, lisez sirement. 31e ligne, au lieu de profession, lisez possession.

Page 115, fre col:

3e ligne, au lieu de 'n'existe pas, lisez n'existe que.

que. 39e ligne, an hen de *réglé*, lisez *rejeté*.

5 le ligne, au iieu de *réside dans*, lisez *préside à*. 58e ligne, au lieu de *la* conduire, lisez *les* conduire.

2e col. 25e ligne, an lieu de domaine absolue en, lisez domaine absolu sur.

36e ligne, au lieu de cesser, lisez cessez.

Page 116, tre col.:

44e ligne, au lieu de spirituel, lisez spirituelle. 2e col. 26e ligne, au lieu de la maison, lisez le malaise.

63e ligne, an lieu de proportion, lisez portion.

Page 117, Ire col:

36e ligne, au heu de partises, lisez parties.

## Exposition Universelle de 1878.

La somme appliquée aux récompenses à l'exposition universelle de 1878, est fixée à 1,500,000 francs.

Le nombre total des récompenses sera de six cent cinquante, dont trois cents' pour la France, et trois cent cinquante pour les pays étrangers. Ces chiffres sont basés sur les résultats de l'expérience faite en 1867.

Quant à la constitution des jurys chargés de décerner les récompenses, la liste des jurés devra être arrêtée par leurs gouvernements respectifs. Les nominations seront faites par décrets rendus sur la proposition du ministre du commerce.

## Nouveaux Agents.

Les Messieurs dont les noms suivent ont bien voulu accepter l'Agence du Foyer Domestique pour leur paroisse respective, savoir:

Boucherville, M. L. Normandin.

Ste. Brigitte de Nicolet, M. Houde, M. de P.

St. Eustache des Deux-Montagnes, M. Daniel Ethier.

St. Lin, Comté de l'Assomption, M. Charlemagne Laurier:

On a besoin d'un Agent pour la Rivière-du-Loup, en Bas, ainsi que pour Woonsocket, dans le Rhode-Island.

On acceptera avec empressement des Agents pour tous les autres centres canadiens des Etats-Unis, là où il n'y a point encore d'Agent. (Voir notre liste d'Agents).

# MEMORIAL NECROLOGIQUE.

#### Messire Alexis Mailloux.

Le grand Apôtre de la Tempérance, Messire Alexis Mailloux, Vicaire-Général de l'archi-diocèse de Québec, vient de s'endor mir dans la paix du Seigneur, à l'êge de 76 ans et six mois, et après plus de 50 années de prêtrise consacrées tout entières à l'exercice du saint ministère et au salut des âmes.

Nous offrirons aux lecteurs du Foyer Domestique, le mois prochain, la biographie de cet illustre prêtre.

#### M. Leblanc. '

Nous annonçons avec regret la mort du Shérif Leblanc, arrivée à sa résidence, No 7, rue Ste Elizabeth.

M. Charles André Leblanc est né à Montréal le 18 août 1816. Après avoir fait ses études au Collège de Montréal, il étudia le droit et entra en société avec M. Pierre Moreau, C. R., aussitôt après son admission à la pratique en 1838. Plus tard M. Leblanc forma une société avec M. F. Cassidy, C.R., et pratiqua longtemps avec un grand succès.

M. Leblanc sut nommé Conseil de la Reine en juin 1867, et Shéris en novembre

1872.

Ayant pris part aux troubles de 1837, M. Leblanc fut arrêté et retenu en prison pendent sing mais

dant cinq mois.

Il a rempli beaucoup de charges honorifiques. Il fut pendant douze aus membre du Conseil du Barreau, et il fut nommé bâtonnier en 1863. Il a été un des directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord, et président de l'institution de Réforme.

Il a été pendant dix-huit ans grand maréchal de la société St. Jean-Baptiste dont il a été aussi président et dont il fut l'âme avec son ami M. Beaudry. Il a aussi été membre du Conseil de l'Instruction Publique, etc.,

M. Leblanc avait de nombreux amis à qui sa mort cause de profonds regrets.

C'était un homme de bien dans toute la force du mot.

### M. François Duhamel.

M. François Duhanel, père de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque d'Ottawa, est décède Dimanche, le 19 août, à l'âge de 79 ans.
Un service solennel a été chanté à la Ca-

Un service solennel a été chanté à la Cathédrale d'Ottawa, mardi, à dix heures, au milieu d'un concours considérable, et les restes du défunt furent transportes à St Eugène, lieu de l'enterrement.